



Samedi 29 juin 2026

# Assemblée Générale

## Compte rendu

L'assemblée générale 2026 s'est tenue dans les locaux du Muséum d'histoire Naturelle Jacques de La Comble d'Autun en présence de 33 sociétaires et de l'équipe salariée de la société auxquels s'ajoutent 70 pouvoirs soit 103 votants.

M. Alban Silvas, responsable du service des publics au MHNA a accueilli les participants.

En raison de leur impossibilité de rester jusqu'à la fin de l'AG, la parole est donnée à M. Gauthier Gimenez, 6<sup>e</sup> adjoint à la ville d'Autun et Mme Catherine Amiot, vice-présidente du Conseil départemental de Saône-et-Loire.

Avant d'ouvrir l'assemblée générale, David Beaudoin, président de la SHNA, rend hommage à Patrick Baudinaud, décédé le 11 juin 2026, bénévole de la SHNA qui avait donné beaucoup de son temps et de son énergie au service de la société.

## **Rapport moral du président**

*L'année 2025 s'inscrit dans les continuités des années précédentes, pas de grandes nouveautés mais des actions et des projets qui suivent leur cours avec, toujours, une volonté de partage et de travail en commun avec nos différents partenaires. Nous noterons quand même l'installation de toute l'équipe salariée à Saulieu (en dehors des antennes de Chalon-sur-Saône et de la Charité-sur-Loire) et donc de son départ, à contre-cœur, de la Maison du Parc naturel régional du Morvan où nous étions installés depuis plus de 20 ans. Cette installation sédécienne est temporaire, le projet avec la commune de Liernais avançant favorablement.*

*Dans son rapport d'activité, l'équipe de l'OFAB vous présentera quelques exemples du travail réalisé en 2025 dans le cadre de sa programmation dense et toujours basée sur les 5 axes définis il y a quelques années. La connaissance reste le moteur de notre société, même s'il devient de plus en plus difficile d'être financé sur ce volet ; le projet des Méconnus de Bourgogne en partenariat avec le CBNFC-ORI (avant sa fusion avec l'antenne bourguignonne du CBNBP) en est un exemple. Cette connaissance est organisée dans notre base de données avec le développement des modules Neomys en remplacement de la BBF et d'E-Obs ; ce début de changement a concerné l'équipe en 2025 et n'est une véritable nouveauté pour tous que depuis avril 2026. De même, si le travail mené depuis des années pour la préservation des chiroptères a permis d'ajouter deux sites au réseau de la RNR « cavités à chauve-souris » fin 2025, l'attribution de la gestion de ces cavités à la SHNA date de début 2026. La préservation des sites a été l'objet d'un projet de plus de deux ans menée par l'ORDEN et animé par la SHNA, la déclinaison régionale de la Stratégie Nationale des Aires Protégées. Le volet « Sensibilisation et transmission » a permis la création d'une exposition sur la Loutre et s'appuie également sur l'association BFC Nature.*

*Qui dit équipe salarié, dit financement et financeurs. Le rapport financier vous présentera cet aspect important de la gestion de notre association avec un bilan encore une fois très positif qui nous permettra, si vous en êtes d'accord, de nous engager dans le projet de Liernais et d'avoir une marge de manœuvre financière dans une période d'incertitude politique vis-à-vis de l'environnement au sens large. Je remercie Daniel Sirugue, Nicolas Varanguin et Adeline Guillaume pour la gestion de notre belle équipe, et l'ensemble des salariés pour leur engagement.*

*Côté engagement, je ne peux que remercier le conseil d'administration que vous avez élu l'an passé. Chacun d'entre eux s'investit à la hauteur de ses possibilités dans la gouvernance de notre société ainsi que dans les actions bénévoles que nous menons. Là encore, il s'agit d'une poursuite des actions démarrées les années précédentes, notamment sur la bibliothèque et avec des avancées concernant la reprise de la publication de notre bulletin.*

*2025 se présente finalement comme une année de transition, les grands changements étant ou devant intervenir en 2026.*

## Rapport financier de l'exercice 2025

Le rapport financier est présenté par Bernard Arnoult, trésorier, et Adeline Guillaume, responsable administratif et financier.

**Subventions** : En hausse de 70 169 € par rapport à 2024

| Catégories                                          | Au 31/12/2025      | Au 31/12/2024      | Variations      | Explications                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>FEDER<br/>2021-2027</i>                          | 85 293 €           | 24 156 €           | 61 137 €        | Dernière année du projet : Les Méconnus de BFC Durée 2023-2025 + OFAB 2025                                                                                                 |
| <i>DREAL</i>                                        | 142 137 €          | 149 542 €          | -7 405 €        | OFAB 2025, Projet herpétofaune (Étude amphibiens), STERF et Rencontre <i>Apoidea gallica</i> (en 2024, Géonature et étude herpétofaune)                                    |
| <i>CRBFC</i>                                        | 259 971 €          | 356 306 €          | -96 335 €       | OFAB 2025, Natura 2000, Solde du projet Pollinisateurs, Rencontre Apoidea Gallica (30000 € de moins sur l'OFAB en 2025, pollinisateurs et RNR en moins par rapport à 2024) |
| <i>CD21</i>                                         | 60 382 €           | 59 820 €           | 562 €           | OFAB 2025, Rencontre <i>Apoidea Gallica</i> , AAP Projets pédagoges et Sorties nature                                                                                      |
| <i>CD89</i>                                         | 57 312 €           | 67 941 €           | -10 629 €       | Baisse aussi bien sur l'OFAB que pour l'AAP projets pédagoges                                                                                                              |
| <i>CD58</i>                                         | 13 486 €           | 26 500 €           | -13 014 €       | Diminution de moitié                                                                                                                                                       |
| <i>AESN</i>                                         | 67 138 €           | 59 141 €           | 7 997 €         | OFAB 2025 + ICOCAM 2024-2026                                                                                                                                               |
| <i>AESN - Fonds vert 2023-2026</i>                  | 501 904 €          | 406 482 €          | 95 422 €        | Dossiers Fonds vert : SNAP, Loutre, Chiros, Papillons et Libellules - Solde en 2026                                                                                        |
| <i>AELB - Fonds vert 2023-2026</i>                  | 34 425 €           | 13 686 €           | 20 739 €        | Dossier Fonds vert - Cistude - Solde en 2026                                                                                                                               |
| <i>Ville d'Autun - Subvention de fonctionnement</i> | 4 300 €            | 3 706 €            | 595 €           | Subvention de fonctionnement et d'investissement                                                                                                                           |
| <i>Autres - Subventions dédiées</i>                 | 12 700 €           | 1 600 €            | 11 100 €        | EDF-Mécénat, Fondation UEM et Nature et découvertes pour la fermeture d'une cavité                                                                                         |
| <b>Total</b>                                        | <b>1 239 048 €</b> | <b>1 168 879 €</b> | <b>70 169 €</b> |                                                                                                                                                                            |

**Produits d'exploitation (biens et services) :** En hausse de 19 964 € par rapport à 2024

| Catégories                              | Au 31/12/2025    | Au 31/12/2024    | Variations      | Explications                                                                                                                           |
|-----------------------------------------|------------------|------------------|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Extractions                             | 13 063 €         | 13 861 €         | -798 €          | Stagnation des extractions peut être due à Sigogne.                                                                                    |
| Etudes partenariales                    | 372 814 €        | 324 207 €        | 48 607 €        | Principalement : ABC/ABI, Contrats territoriaux, études Réserves (PNRM et ONF) et études N2000 CRBFC                                   |
| Autres études et recherches             | 40 021 €         | 40 312 €         | -291 €          | Expertises ouvrages d'art, SMET71 et suivis GRT Gaz                                                                                    |
| Adhésions                               | 4 060 €          | 4 230 €          | -170 €          | 422 adhérents en 2024, nous passons à 406 en 2025                                                                                      |
| Sensibilisation - Pédagogie - Animation | 1 588 €          | 2 402 €          | -814 €          |                                                                                                                                        |
| Produits divers                         | 18 648 €         | 45 218 €         | -26 570 €       | Regroupement des comptes<br>Vente de T-Shirts, Publication, Transfert de charges, Produits activités annexes, Diverses régularisations |
| <b>Total</b>                            | <b>450 194 €</b> | <b>430 230 €</b> | <b>19 964 €</b> |                                                                                                                                        |

**Charges :** Hausse de 122 317 € des charges par rapport à 2024

| Catégories            | Sous-catégories                             | Au 31/12/2025 | Au 31/12/2024 | Variations |
|-----------------------|---------------------------------------------|---------------|---------------|------------|
| Locaux                | Électricité                                 | 2 022,60 €    | 1 090,10 €    | 933 €      |
|                       | Locations immobilières                      | 18 779,40 €   | 9 120,45 €    | 9 659 €    |
|                       | Locations mobilières                        | 7 502,58 €    | 7 372,40 €    | 130 €      |
|                       | Charges locatives                           | 5 981,82 €    | 2 584,03 €    | 3 398 €    |
|                       | Entretien et réparation sur biens mobiliers | 4 212,65 €    | 6 641,74 €    | -2 429 €   |
|                       | Maintenance                                 | 5 151,57 €    | 4 685,04 €    | 467 €      |
| <b>Frais généraux</b> | Prime d'assurance                           | 14 324,11 €   | 9 335,94 €    | 4 988 €    |
|                       | Honoraires                                  | 17 532,46 €   | 16 992,00 €   | 540 €      |
|                       | Frais de communication                      | 13 007,78 €   | 12 902,32 €   | 105 €      |
|                       | Frais d'actes et de contentieux             | 0,00 €        | 460,00 €      | -460 €     |
|                       | Réceptions                                  | 657,61 €      | 540,61 €      | 117 €      |
|                       | Frais postaux                               | 4 686,57 €    | 4 046,33 €    | 640 €      |
|                       | Services bancaires                          | 865,57 €      | 709,69 €      | 156 €      |
|                       | Concours divers                             | 1 217,53 €    | 728,00 €      | 490 €      |

|                             |                                  |                       |                       |                  |
|-----------------------------|----------------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------|
| <b>Charges de personnel</b> | <i>Salaires et traitements</i>   | 866 550 €             | 804 447 €             | 62 103 €         |
|                             | <i>Charges sociales</i>          | 288 299 €             | 260 862 €             | 27 437 €         |
|                             | <i>Taxe sur les salaires</i>     | 59 934 €              | 47 543 €              | 12 391 €         |
|                             | <i>Formation professionnelle</i> | 10 521 €              | 9 212 €               | 1 309 €          |
| <b>Frais productifs</b>     | Petit outillage                  | 10 407,83 €           | 37 267,89 €           | -26 860 €        |
|                             | Fourniture de bureau             | 11 685,51 €           | 10 884,78 €           | 801 €            |
|                             | Sous-Traitance                   | 36 048,96 €           | 32 911,15 €           | 3 138 €          |
|                             | Travaux impression               | 4 059,85 €            | 1 210,49 €            | 2 849 €          |
|                             | Documentation                    | 260,73 €              | 171,99 €              | 89 €             |
|                             | Frais de missions                | 119 455,80 €          | 99 129,27 €           | 20 327 €         |
| <b>Total</b>                |                                  | <b>1 503 165,04 €</b> | <b>1 380 848,53 €</b> | <b>122 317 €</b> |

### Mouvement de personnel :

Petit historique :

Date de la première embauche : le 01 février 2001

Depuis, l'association a vu au sein de ses murs :  
73 salariés, 30 stagiaires et 8 services civiques

| Au 31/12/2025                     | Au 31/12/2024                     |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 30 salariés<br>H=18, F=12         | 28 salariés<br>H=17, F=11         |
| CDI : H=13, F=6<br>CDD : H=5, F=6 | CDI : H=12, F=7<br>CDD : H=5, F=4 |
| 26,09 ETP                         | 23,69 ETP                         |
| 0 stagiaire                       | 0 stagiaire                       |
| 0 service civique                 | 0 service civique                 |

Comme chaque année, l'année 2025 a connu des mouvements de personnel dans l'équipe :

- **6 arrivées** (Joey BARON, Chloé RETEL, Liam BIGEARD, Guillaume DUPUIS, Maryline LOUIS, et Judith WERNSDORFER)
- **9 départs** (Joey BARON, Chloé RETEL, Cécile DETROIT, Salomé DOVAL, Hélène GERVAIS, Paul HUREAU, Ivan JAUBERTIE, Charline LELEUX et Gaëtan MOLÉ)

### Valorisation du bénévolat : (copie de l'annexe de la liasse fiscale – page 28)

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie sur un grand nombre de bénévoles.

Le temps bénévole réalisé au cours de l'année 2025 se décompose de la manière suivante :

- 649,62 heures pour le temps bénévole "administratif" valorisé au taux horaire chargé de notre attaché de direction soit 32,41€/h ;
- 3 562,50 heures pour le temps bénévole "scientifique" valorisé au taux horaire chargé de notre scientifique avec le plus d'ancienneté soit 37,72€/h.

Valorisation des contributions volontaires = 649,62h x 32,41€ + 3562,50h x 37,72€ = 155 431,68€.

La valorisation du temps bénévole est obligatoire et très importante pour l'association. Elle lui permet de prétendre à certaines aides et/ou agréments.

Sous-évalué, il est important que la SHNA puisse collecter le plus finement possible tout ce temps bénévole généré pour les différents travaux du projet associatif de la société.

**Bilan :**

| Catégories                    | Au 31/12/2025      | Au 31/12/2024      | Variations     | Explications                                                   |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|----------------|----------------------------------------------------------------|
| <b>Actif immobilisé</b>       |                    |                    |                |                                                                |
| Immobilisations incorporelles | 59 756 €           | 59 756 €           | 0 €            | Augmentation due à notre emménagement à Saulieu                |
| Immobilisations corporelles   | 67 753 €           | 58 239 €           | 9 514 €        | Mobilier et dépôt de garantie pour les deux nouveaux logements |
| Immobilisations financières   | 2 746 €            | 1 066 €            | 1 680 €        |                                                                |
| <b>Actif circulant</b>        |                    |                    |                |                                                                |
| Stocks et en-cours            | 421 €              | 561 €              | -140 €         | Stock de Tee-shirts                                            |
| Créances                      | 1 200 844 €        | 1 029 168 €        | 171 675 €      | Hausse due notamment aux 5 nouveaux fonds vert 2026-2027       |
| Disponibilités                | 1 420 081 €        | 1 599 837 €        | -179 756 €     | Baisse de la trésorerie                                        |
| Charges constatées d'avance   | 1 469 €            | 1 852 €            | -383 €         | Location des photocopieuses                                    |
| <b>Total Actif</b>            | <b>2 753 070 €</b> | <b>2 750 480 €</b> | <b>2 591 €</b> |                                                                |

|                                          |                  |                  |                  |                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Fonds propres</b>                     |                  |                  |                  |                                                                                                                                                               |
| Fonds propres                            | 110 664 €        | 110 664 €        | 0 €              |                                                                                                                                                               |
| Réserves                                 | 1 562 931 €      | 1 344 270 €      | 218 660 €        | Augmentation due au résultat 2024                                                                                                                             |
| <b>Excédent ou déficit de l'exercice</b> | <b>207 483 €</b> | <b>218 660 €</b> | <b>-11 178 €</b> | <b>Résultat sensiblement identique à celui de l'année dernière qui va notamment pouvoir nous permettre de mener à bien notre projet de locaux à Liernais.</b> |
| Subventions d'investissement             | 3 865 €          | 2 406 €          | 1 459 €          | Lié à nos demandes de subvention investissement auprès de la Ville d'Autun                                                                                    |
| Provisions pour risques                  | 206 728 €        | 193 112 €        | 13 616 €         | Légère augmentation due à la provision FEDER 2025 et aux charges de personnel en cas de départ                                                                |

| Dettes                                               |                    |                    |                |                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dettes fournisseurs et Personnel - Comptes rattachés | 10 341 €           | 10 987 €           | -646 €         | Légère baisse rien de particulier à signaler                                                                                                                                                    |
| Dettes fiscales et sociales                          | 151 622 €          | 177 756 €          | -26 135 €      | Baisse rien de particulier à signaler                                                                                                                                                           |
| Autres dettes                                        | 5 425 €            | 5 950 €            | -525 €         | Ce sont les abonnements BFC Nature à verser en 2025                                                                                                                                             |
| Produits constatés d'avance                          | 494 012 €          | 686 674 €          | -192 661 €     | Essentiellement les 6 dossiers Fonds vert 2023-2026 qui vont se solder en 2026 et les 5 nouveaux dossiers Fonds vert 2026-2027 mais beaucoup moins importants que les précédents d'où la baisse |
| <b>Total Passif</b>                                  | <b>2 753 070 €</b> | <b>2 750 480 €</b> | <b>2 591 €</b> |                                                                                                                                                                                                 |

#### AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Nous devons réglementairement affecter le résultat de l'exercice 2025 à notre compte de bilan qui sera la photographie de notre patrimoine au 1er janvier 2026. Pour ce faire nous vous proposons de voter les quatre résolutions suivantes :

- Première résolution : Approuvez-vous les comptes de l'exercice 2025 ?
- Deuxième résolution : Acceptez-vous l'affectation du résultat de l'exercice 207 482,92 € au compte de « Réserves statutaires » (1063) ?
- Troisième résolution : Nous souhaiterions créer un nouveau compte de réserves pour notre participation à nos nouveaux locaux situés à Liernais. Approuvez-vous cette création ? Approuvez-vous l'affectation d'une enveloppe de 230 000 € à ce nouveau compte en diminution du compte de Réserves statutaires (1063) ?
- Quatrième résolution : Nous souhaiterions créer un nouveau compte de réserves « Actions de connaissance ». Il permettrait de financer en partie des actions qui seraient réalisées en partie en autofinancement (notamment le projet des méconnus de Bourgogne). Approuvez-vous cette création ? Approuvez-vous l'affectation d'une enveloppe de 40 000 € à ce nouveau compte en diminution du compte de Réserves statutaires (1063) ?

Afin de vous tenir informer des projets que la structure porte, elle prévoit d'utiliser une partie du compte de réserves pour publication (10632) pour la finalisation de l'Atlas Chiroptères (en 2026) ainsi que pour la réalisation de l'Atlas des Coccinelles (projet à venir).

## **Rapports du Commissaire aux comptes**

M. Vincent Sauvage, commissaire aux comptes, présente ses rapports en visio-conférence, rapports qui certifient que les comptes sont réguliers et sincères. Il informe l'assemblée qu'il ne lui a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

## **Rapport d'activités**

La parole est donnée à Daniel Sirugue qui rappelle les 5 axes de la stratégie de l'OFAB, présente la répartition des 5 201 jours salariés en fonction des thématiques ainsi que la répartition relative des actions avec une part importante de la conservation (35,3%) alors que les inventaires ne représentent que 13,4% du temps et la coordination et l'administration de l'équipe (18,6%). Il présente également l'équipe et son organigramme ainsi que tous les partenaires de la SHNA. Quelques actions sont mises en avant.

- Les méconnus de Bourgogne-Franche-Comté - Orthoptères et Mollusques (réfèrent : Mathurin Carnet) :

Suite et fin du programme FEDER « les Méconnus de Bourgogne-Franche-Comté » en 2025, dernière année de ce projet. Les actions, réalisées en collaboration avec le CBNBFC (fusion du CBNFC-ORI et de l'antenne de Bourgogne du CBNBP), concernent spécifiquement les orthoptères et mollusques et s'articulent autour de trois axes : regrouper et améliorer les connaissances, mobiliser la communauté naturaliste et diffuser la connaissance. Cette dernière année a été consacrée à l'acquisition de données malacologiques sur des régions naturelles déficitaires, au traitement de ces données, et à la rédaction des ouvrages publiés en version numérique. Chaque atlas se compose de parties introductives présentant le groupe taxonomique traité et sa situation en région, ainsi que de monographies décrivant les différentes espèces de Bourgogne-Franche-Comté. Le travail réalisé permettra l'élaboration d'une liste rouge régionale pour les orthoptères et constitue une base solide de connaissances sur les mollusques de la région.

- Noctules en Bourgogne – Etat des lieux des recherches (réfèrent : Guillaume Dupuis) :

Parmi les trois espèces de Noctules présentes en France, deux sont actuellement connues en Bourgogne : la Noctule commune (*Nyctalus noctula*) et la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*). La Grande Noctule (*Nyctalus lasiopterus*), bien que détectée en période migratoire en Franche-Comté en 2025, n'a pas encore été observée de manière certaine sur le territoire bourguignon.

À ce jour, 12 sites de Noctule commune et 6 sites de Noctule de Leisler sont connus en Bourgogne. Ces espèces utilisent une grande diversité de gîtes, notamment les cavités arboricoles, les corniches de ponts et les combles de bâtiments.

La recherche de gîtes de Noctules s'inscrit dans une dynamique nationale visant à améliorer les connaissances sur ces chauves-souris. Les sites favorables sont prospectés au crépuscule, à l'aide d'observations visuelles et d'écoutes permettant de détecter la présence de colonies.

En 2025, des bénévoles du Groupe Chiroptères Bourgogne ont découvert un nouveau gîte de 31 Noctules communes dans la vallée de l'Yonne. Par ailleurs, plusieurs colonies suivies ont atteint des effectifs records. L'une d'entre elles compte jusqu'à 140 individus, constituant ainsi la plus importante colonie connue de Noctule commune en Bourgogne.

Malgré ces avancées, de nombreux gîtes restent encore à découvrir, notamment dans les vallées de la Loire, de la Cure et de l'Yonne, ainsi qu'en Puisaye, sur les Côtes de Beaune et dans le Mâconnais.

- Déploiement de l'Indicateur COmposite des Coléoptères Aquatiques des Mares (réfèrent : Mathurin Carnet) :

Cet indicateur est déployé dans le cadre d'un programme 2024-2026 sur le territoire de l'agence de l'eau Seine-Normandie avec l'inventaire d'au moins 80 mares.

- Neomys la Base - La base de données bourguignonne au service de la nature (réfèrent : Nicolas Varanguin) :

La Base Bourgogne Faune (BBF) a poursuivi sa croissance en 2025 avec 2,2 millions de données, 633 836 relevés et 374 372 stations géolocalisées. Elle rassemble désormais près de 8 825 espèces observées grâce aux contributions de 13 745 observateurs.

Les oiseaux restent le groupe le plus représenté (1,08 million de données), mais les insectes affichent la plus forte progression avec 655 949 données, confirmant leur place de deuxième groupe le plus important de la base.

Les sciences participatives ont généré 33 706 données en 2025 (-12 % par rapport à 2024), avec l'arrivée de 126 nouveaux contributeurs. Au total, 3 410 taxons ont été saisis, dont 187 nouveaux, les insectes sont parmi les taxons les plus renseignés.

L'année 2025 a également été consacrée au déploiement de la constellation Neomys, composée de plusieurs outils complémentaires dédiés à la saisie, à la gestion, à la diffusion et à la valorisation des données naturalistes, ainsi qu'à la mobilisation du grand public. Le lancement s'est effectué en avril 2026.

- Neomys Naturalistes (réfèrents : Samy Mezani, Cécile Détroit) :

Présentation des nouveaux outils mis en place déployés en 2026 : Neomys Naturalistes, outil de saisie en ligne, Neomys Mobile, application de saisie pour smartphone, Neomys Enquêtes pour des saisies simples sur un sujet précis et Neomys Atlas pour la restitution des données. Cette suite est basée sur l'outil Géonature.

- Havres de nature (référente : Lisa Leprêtre) :

Les opérations Refuge sont des outils de protection de la faune sauvage à large diffusion. Il s'agit de conventionnements engageant les signataires au respect de règles de gestion favorables aux espèces/milieus ciblés, un accompagnement technique est fourni, de la sensibilisation et de la

communication sont réalisées à large échelle. 3 types de Refuges sont mises en œuvre en Bourgogne par la SHNA. Deux opérations nationales coordonnées par la SFEPM et relayées par la SHNA : le refuge pour les chauves-souris et le havre de paix pour la Loutre. Sur le même modèle, la SHNA a créé le refuge mare.

- **Refuge mare** – Conservation, mares, refuge, RMB, convention

On estime qu'il existe plus de 40 000 mares en Bourgogne, assurant de nombreuses fonctions dont celle d'habitats à haute diversité biologique. Ces milieux disparaissent et leur biodiversité est fortement impactée, dont certaines espèces patrimoniales à forts enjeux comme le Triton crêté. Le « Refuge mare » est un conventionnement permettant de protéger les mares via : des engagements de gestion favorable, un accompagnement technique, de la sensibilisation et de la communication. Les conventionnements se concentrent principalement sur l'Yonne, la Côte-d'Or et la Nièvre et font l'objet d'une communication régulière. Fin 2025, les 23 signatures de l'année amènent à 287 refuges signés en Bourgogne, soit 730 mares privées et publiques !

- **Refuge pour les chauves-souris** – Conservation, chiroptères, refuge, convention, SFEPM

Les chauves-souris sont des mammifères protégés dont les populations sont fortement menacées par les activités humaines. En parallèle d'autres actions de conservation, le refuge pour les chauves-souris constitue un outil de protection de ces espèces menacées via un conventionnement qui engage les signataires à respecter des règles de gestions favorables. Il apporte un accompagnement technique sur la gestion pour favoriser la présence des chiroptères, il permet de communiquer à large échelle et de sensibiliser un large public. En 2025, 23 nouveaux refuges ont été signés. En tout, 245 conventions sont en place en Bourgogne, en partenariat avec des signataires privés comme publics.

- **Havre de paix pour la Loutre** - Conservation, loutre, refuge, convention, SFEPM

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique autrefois bien présent et qui a quasiment disparu de la région dans les années 1980-90. Aujourd'hui, l'espèce est en expansion et recolonise les cours d'eau et plans d'eau bourguignons. Le Havre de paix pour la Loutre apporte une protection via un conventionnement qui engage le signataire à respecter des règles de gestions favorables sur les habitats potentiels ou avérés de l'espèce. Il apporte un accompagnement technique sur la gestion à effectuer, permet de communiquer et de sensibiliser. En 2025, 7 Havres de paix ont été signés. En tout, 35 conventions sont en place en Bourgogne.

➤ **Restauration de mares (référente : Lisa Leprêtre) :**

Les mares, milieux très riches en biodiversité, disparaissent et se dégradent, impactant fortement les populations d'amphibiens patrimoniaux. Les données de la BBF permettent d'identifier les secteurs prioritaires (enjeux forts, densité importante de mares) pour mener des actions de conservation. Plusieurs programmes de restauration de mares sont menés depuis 2016, en partenariat avec des maîtres d'ouvrage (contrats de rivières notamment). 8 ont été débutés ou poursuivis en 2025. Depuis 2022, la SHNA-OFAB est désormais maître d'ouvrage sur les territoires

dépourvus de partenaires compétents. Au total, près de 1140 mares ont été diagnostiquées, 480 restaurées. Ce type d'action prend de l'ampleur avec ces projets qui se poursuivent et de nouveaux à venir. Ces habitats rendus favorables permettent à nouveau la reproduction de milliers d'amphibiens dont des espèces patrimoniales menacées.

- Réserves naturelles régionales « Réseau de cavités à chiroptères » (réfèrent : Alexandre Cartier) :

La démarche de création de Réserves naturelles régionales (RNR) dédiées aux chauves-souris en Bourgogne s'est construite sur plus de vingt ans. Initiée en 2003 par une sollicitation du Conseil régional de Bourgogne sur l'opportunité de créer des RNR, elle se concrétise en 2006 par la proposition de trois cavités souterraines. En 2018, un argumentaire est élaboré en faveur de la création de quatre RNR pour la protection du Minioptère de Schreibers.

Entre 2020 et 2024, un important travail de concertation est mené avec les propriétaires et gestionnaires des sites, aboutissant au montage de deux dossiers de classement et à leur examen par le CSRPN, malgré le refus de la commune de Meursault. En décembre 2025, les deux premières RNR à chiroptères de Bourgogne sont officiellement créées, rejoignant les onze RNR de Bourgogne-Franche-Comté. Depuis 2026, la SHNA-OFAB en assure la gestion.

Les RNR de la Grotte du Contard (26 ha) et du Creux du Peuptu de la Combe Chaignay (36 ha), situées en forêt domaniale et intégrées à un réseau régional de neuf sites, protègent des cavités souterraines essentielles à une vingtaine d'espèces de chauves-souris. Ces espèces utilisent différents gîtes selon les phases de leur cycle biologique (reproduction, hibernation, transit), ce qui souligne l'importance d'un réseau complémentaire et cohérent de sites protégés à l'échelle régionale.

- Atlas de la biodiversité communale et intercommunale (référentes : Chloé Retel, Juliette Jobard) :

Les ABC/ABI visent trois objectifs principaux. D'abord, améliorer la connaissance de la biodiversité locale, à travers l'exploitation des bases de données existantes et la réalisation d'inventaires naturalistes ciblés ou complémentaires. Ensuite, sensibiliser élus et habitants à la biodiversité qui les entoure, grâce à des animations (grand public ou scolaires) et des temps d'échange, notamment avec les élus. Enfin, ils ont pour vocation d'impliquer les acteurs locaux afin de mieux cerner les enjeux écologiques du territoire et d'y répondre collectivement. En 2024, l'appel à projets de l'OFB a connu plusieurs évolutions, notamment sur le plan d'actions. La cartographie des enjeux de biodiversité du territoire et le plan d'actions font l'objet d'une validation en conseil municipal, ce qui implique un vrai engagement des élus.

Plusieurs projets se sont terminés en 2025 : ABC de Cosne-Cours-sur-Loire (58) et Louhans-Châteaurenaud (71). Un nouveau lancement a eu lieu en début d'année concernant l'ABI du Grand Site de Vézelay (89), porté par le Parc naturel régional du Morvan et impliquant 15 communes. Les phases de terrain se sont déroulées cette année pour cet ABI avec un autre ABC en cours, l'ABC d'Is-sur-Tille (21).

- Identification des aires à protéger en Bourgogne-Franche-Comté, une déclinaison collective de la SNAP en région (référente : Margot Gortaux) :

La SNAP a pour objectif de renforcer la protection de la biodiversité en France en augmentant la couverture, la qualité et la connectivité des aires protégées d'ici 2030. Dans ce contexte, l'ORDEN a construit dans le cadre du Fonds Vert un projet visant à identifier et prioriser les zones nécessitant une protection renforcée. Initié en 2024, ce projet a eu plusieurs vocations :

- Construire une liste d'espèces faunistiques et floristiques déterminantes pour la déclinaison de la SNAP en région
- Acquérir des connaissances complémentaires sur les stations à enjeux potentiels ou avérés
- Définir une approche commune pour l'identification des stations à enjeu de conservation
- Croiser les regards et compétences de chaque structure du collectif et de ses partenaires locaux afin de construire une stratégie de conservation de stations à enjeux identifiées

Ce projet s'est achevé fin 2025, et ouvre des perspectives quant à la poursuite de ce travail collaboratif ainsi que des réflexions initiées à cette occasion. L'ensemble de ces propositions viendra alimenter la SNAP, mais aussi les futures stratégies des membres du collectif ainsi que de leurs partenaires (départements, région, collectivités, parcs régionaux, etc.). Elles viendront par ailleurs alimenter la stratégie de création de ZNIEFF.

- Loutres et piscicultures, conseil et assistance (référents : Judith Wernsdorfer, Damien Lerat) :

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan National d'Actions (PNA) et du Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur de la Loutre d'Europe, avec le soutien financier du Fonds vert.

La Loutre d'Europe étant une espèce piscivore, son retour sur certains territoires peut susciter des inquiétudes chez les professionnels de l'aquaculture en raison des dommages potentiels qu'elle peut occasionner. Ce programme vise à informer et sensibiliser les acteurs de la filière sur la présence croissante de l'espèce en Bourgogne et à favoriser la mise en place de solutions de cohabitation.

Lors des visites d'exploitations, les pisciculteurs sont sensibilisés à la problématique de la loutre. Une expertise technique peut également être réalisée par l'animateur national « Loutre et pisciculture » du PNA Loutre, Stéphane Raimond. L'objectif est d'accompagner les exploitants vers une cohabitation durable entre les activités aquacoles et la conservation de l'espèce, tout en tenant compte des contraintes économiques de la profession.

En 2015, quatre piscicultures ont été visitées, dont deux ont bénéficié d'un diagnostic approfondi. Situées à Château-Chinon et à Corancy, elles ont ensuite mis en place des aménagements de protection contre la loutre.

En 2025, onze piscicultures ont été visitées dans trois départements : l'Yonne, la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire. Ces visites ont conduit à la réalisation de deux diagnostics, l'un en 2025 et le second en 2026.

- Suivi des banquettes, fréquentation par pièges photo (référents : Judith Wernsdorfer, Damien Lerat)

Depuis 2017, des banquettes à loutre sont installées sous les ponts afin de faciliter les déplacements de l'espèce. À ce jour, 43 aménagements ont été réalisés. Afin d'évaluer leur utilisation par la loutre et par la faune en général, deux suivis par pièges photographiques sont menés dans les départements de l'Yonne et de la Nièvre, avec le soutien financier des conseils départementaux.

Dans l'Yonne, un piège photographique a été installé sur la première banquette du département, une structure métallique. Le suivi, réalisé de juin à décembre 2025, a permis d'observer quatre espèces de mammifères, trois espèces d'oiseaux ainsi qu'un papillon non identifié. Aucune loutre n'a toutefois été détectée durant cette période.

Dans la Nièvre, le suivi concerne neuf aménagements équipés de pièges photographiques : quatre banquettes en béton, trois banquettes métalliques, une banquette en enrochement et une buse sèche. Débuté en juin 2025, ce suivi est toujours en cours. Après un an de suivi, 4 013 déclenchements liés à la faune (hors humains) ont été enregistrés, permettant d'identifier 45 espèces. La loutre a été observée sur quatre des neuf sites suivis.

Les résultats montrent que ces aménagements sont largement fréquentés par de nombreuses espèces, aussi bien pour franchir les ouvrages que comme zones de repos ou de perchage.

- Groupe chiroptères Bourgogne (GCB), 30 ans d'actions (réfèrent : Guillaume Dupuis) :

En 2025, le Groupe Chiroptères de Bourgogne (GCB) célèbre ses 30 ans d'existence. Créé en 1995 à Autun sous l'impulsion de Daniel Sirugue et du Parc naturel régional du Morvan, le groupe s'est progressivement imposé comme un acteur majeur de la connaissance et de la protection des chauves-souris en Bourgogne.

Animé principalement par des naturalistes bénévoles, le GCB rassemble aujourd'hui une centaine de personnes impliquées dans l'étude, le suivi et la conservation des chiroptères. Ses actions visent à améliorer les connaissances sur ces espèces à travers des inventaires et suivis, à préserver leurs habitats par des mesures de protection et d'aménagement, et à sensibiliser le grand public. Le groupe s'appuie également sur de nombreux partenariats, notamment avec la SFPEM et la CPEPESC Franche-Comté.

L'année anniversaire est marquée par plusieurs temps forts : l'organisation d'un week-end « Yonne XXL » réunissant 45 participants et permettant de recenser plus de 12 000 chauves-souris, l'édition d'une cuvée spéciale « 30 ans » en partenariat avec un propriétaire de site, la création d'autocollants commémoratifs et la mise en œuvre d'actions de communication tout au long de l'année.

Ces trois décennies témoignent de l'engagement constant du réseau de bénévoles en faveur de la connaissance et de la préservation des chauves-souris en Bourgogne.

- Médiation scientifique et animations (réfèrent : Gaëtan Molé)

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, la Société d'Histoire Naturelle d'Autun – Observatoire de la Faune de Bourgogne (SHNA-OFAB) a coordonné 8 projets pédagogiques de sensibilisation au

patrimoine naturel sur les territoires de l'Yonne (89) et de la Côte-d'Or (21), avec le soutien des Conseils Départementaux de l'Yonne (CD89) et de la Côte-d'Or (CD21). Destinés aux élèves de collèges et d'écoles primaires, ces projets ont permis de sensibiliser 167 élèves, dont des classes de 6e, des élèves de 6e SEGPA et des éco-délégués de la 6e à la 3e, aux enjeux de la préservation de la biodiversité.

➤ Communication (réfèrent : Guillaume Léchenet) :

### **Exposition « à pas de loutre »**

À pas de Loutre est une exposition immersive et pédagogique qui invite le public à partir à la découverte de cette espèce emblématique en région Bourgogne-Franche-Comté. À travers huit panneaux richement illustrés, elle aborde la biologie de la loutre, ses habitats naturels, les menaces qui pèsent sur ce mammifère aquatique discret, ainsi que les actions concrètes mises en œuvre pour assurer sa préservation. Conçue par la SHNA-OFAB, la LPO Bourgogne-Franche-Comté, cette exposition a été réalisée grâce au soutien du Fonds vert de l'État et dans le cadre du PRA Loutre et a pour vocation à être largement diffusée sur le territoire. Elle est mise gratuitement à disposition des structures, collectivités et acteurs locaux afin de sensibiliser tous les publics aux enjeux de la préservation de la faune sauvage. En valorisant les initiatives de protection et en faisant mieux connaître cet animal fascinant, elle contribue également à accompagner le retour progressif et discret de la loutre dans la région.

### **Nouveau site internet**

Fondée le 1<sup>er</sup> avril 1886, la SHNA a lancé son nouveau site internet le 1<sup>er</sup> avril 2026 soit jour pour jour pour ces 140 ans. Plus clair, plus concis et entièrement repensé, il offre une navigation simplifiée pour mieux découvrir l'ensemble des actions menées en faveur préservation de la biodiversité en Bourgogne, parmi ses disciplines figurent la zoologie, la botanique, la mycologie, la paléontologie et la géologie.

Ce nouvel espace, complémentaire aux nouveaux outils Neomys, propose un accès facilité aux brèves, actualités, agenda et à de nombreuses ressources. Il permet de suivre nos actions en cours, de les comprendre et de mieux s'y associer. Que vous soyez naturaliste confirmé, simple curieux ou structure partenaire, vous y trouverez de quoi vous tenir informé et vous impliquer à nos côtés. Une façon concrète de contribuer, avec nous, à la connaissance et à la préservation de la biodiversité régionale.

Après les actions de l'OFAB, sont présentées les diverses actions que la SHNA propose ou dans lesquelles elle est engagée.

➤ Bourgogne-Franche-Comté Nature :

L'association Bourgogne-Franche-Comté Nature dont la SHNA est membre fondateur et occupe le poste de secrétaire (David Beaudoin) comptait 34 membres en 2025. Ont été publiés les numéros 41 et 42 de la revue et le Nature Junior n°16 sur les chauves-souris. Les rencontres BFC Nature ont été organisées les 19 et 20 septembre à Besançon sur le thème « La nature la nuit ».

➤ Réseaux associations, partenaires et instances officielles :

David Beaudoin fait un rappel des différentes participations de la SHNA dans des conseils d'administration ou dans des instances officielles : CEN Bourgogne (conseil d'administration), SFEPM (conseil d'administration et accueil de l'AG 2025), Agence de l'Eau Loire-Bretagne (représentation au comité de bassin), SMBVAS (réunion de signature du nouvel accord de territoire), SINP (colloque organisé par l'ARB), Région BFC (représentation au Conseil régional de la Biodiversité), Pnr du Morvan (Ciel étoilé, Fête de l'Automne), ville et Muséum d'histoire naturelle d'Autun (sortie archéologie et nature, Journées Européennes du Patrimoine avec l'ouverture du local de la SHNA et une sortie histoire et nature en ville).

➤ Mycologie :

Robert Pillon fait un compte rendu des actions menées en 2025 en mycologie.

*Comme les autres années, nous avons réalisé 2 expositions mycologiques avec le concours des mycologues de la SHNC. A Saint-Brisson, nous avons exposé 322 espèces dont une douzaine de nouvelles espèces pour nous, grâce à la participation du mycologue du CBNFC-ORI, Andgelo Mombert. A Autun, nous avons exposé 290 espèces dans la salle Colonel Lévêque agrémentée de décors naturels.*

*Nous avons aussi participé à l'exposition de la SHNC au Creusot avec 182 espèces exposées, résultat fort honorable puisque la SHNC a décidé d'élargir l'exposition à la botanique et la zoologie. Toutes ces expositions ont été fréquentées par un large public intéressé.*

*Nous avons aussi, à leur demande, guidé fin septembre un groupe de mycologues champenois à la découverte des espèces fongiques du Morvan. Malgré une météo peu propice à la pousse, il semble qu'ils aient été très satisfaits de la prestation.*

*Nous avons aussi complété l'inventaire « Méconnus de BFC » pour A. Mombert et participé au 2e colloque mycologique de BFC qu'il a organisé le 1er mars à La Grande-Verrière.*

➤ Journées scientifiques :

Une première Journée a été consacré à la géologie et la paléontologie autour de Nolay, une seconde à des inventaires naturaliste sur le site de Moulin l'Arconce (Poisson - Saône-et-Loire). Deux conférences ont également été organisées, l'une de Françoise Serre-Collet « Salamandre, tritons et Cie » et l'autre de Jean-Sébastien Steyer « Jurassic Park et les sciences ».

➤ Sorties naturalistes :

Les balades autunoises sur les bords de l'Arroux se sont tenues chaque mois, parfois raccourcies en raison de la météo et des inondations.

Deux animations PDIPR en Côte-d'Or ont eu lieu, l'une en avril à Echevronne la seconde à Meloisey en mai, celle de Nantoux (juin) ayant été annulée à cause des orages.

Enfin, une sortie a été organisée en partenariat avec le contrat Natura 2000 du Clunysois pour observer les orchidées des pelouses sèches sur la commune de Chissey-lès-Mâcon (Saône-et-Loire).

Deux animations « botanique et dessin » ont été organisées par Eloïse Vial du musée Bibracte, Françoise Beaudoin de la SHNA et Clémence Wach, artiste.

➤ Groupe botanique (David Beaudoin) :

12 ateliers botaniques ont été organisés, un par mois, les après-midi suivant la balade de l'Arroux, majoritairement le samedi, avec un programme varié, les mousses, les fougères, les lichens, les grandes familles, les fruits ...

➤ Groupe géologie et paléontologie (Françoise Beaudoin et Dominique Chabard) :

Outre la Journée scientifique organisée à Nolay, le groupe a animé deux séances « Amène ton cailloux » les 5 et 19 février.

Dominique Chabard continue le recensement des carrières autour d'Autun.

L'inventaire des fossiles de Muse s'est poursuivi avec Patrick Baudinaud, Françoise Beaudoin, Dominique Chabard et Thierry Zicot avec pour objectif l'inventaire des plaques, le repérage des éléments fossiles, leur photographie et un essai de modélisation 3D de la répartition des fossiles sur le site ; un protocole et une base de données ont été développés à cet usage. Le but est de mettre à disposition ces données aux chercheurs.

➤ Bibliothèque (Dominique Chabard et Patrick Ryon) :

La réorganisation et l'inventaire de la bibliothèque se poursuit. Une salle est consacrée aux revues échangées avec un inventaire et un classement complet. Les ressources documentaires de géologie ont également été traitées. Le travail va se poursuivre par l'entomologie.

### **Projet immobilier - La maison de l'Observatoire de la Faune de Bourgogne (Liernais -21)**

M. Quentin Guenot, maire de Liernais, et Daniel Sirugue ont présenté les avancées sur le dossier de la restauration de l'ancienne gendarmerie de la commune en vue d'y héberger l'équipe de l'OFAB. En contrepartie de l'apport financier prévue au vote de cette assemblée générale, un bail emphytéotique de 50 ans est en cours de rédaction.

### **Vote des rapports**

Ont été votés à l'unanimité par l'Assemblée générale :

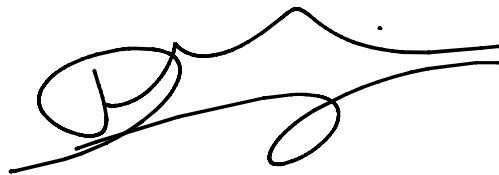
- Le rapport moral du président
- Le rapport financier du trésorier pour l'exercice 2025 et les quatre résolutions associées
- Le rapport d'activité
- Le quitus au conseil d'administration (moins une abstention)

### **Paroles aux partenaires et sociétaires**

La parole est donnée à M. Vincent Chauvet, maire d'Autun puis à M. Jérémy Coquard, maire de Couches représentant la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan en l'absence excusée de sa présidente Mme Marie-Claude Barnay, maire de La Grande-Verrière.

### **Clôture de l'AG**

Le président David Beaudoin clôture l'assemblée générale. Il rappelle aux participants que, compte tenu de la chaleur, la sortie à Saint-Sernin-du-Bois en compagnie de Georges Gand, découvreur des traces de dinosaures sur la commune, est annulée. Les participants sont invités à visiter la nouvelle exposition du MHNA « Drôles d'oiseaux » consacrée aux collections d'oiseaux exotiques du muséum.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

David Beaudoin, président SHNA